

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE N°5 DU 11/06/2020 ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

ORDRE DU JOUR:

I - Ouverture de séance :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès verbal du Conseil d'Administration du 6 février 2020
- 3- Adoption du procès-verbal du CA exceptionnel du 14 mai 2020 (séance n°4)

II - Vie de l'établissement

- 4 Calendrier 2020/2021
- 5 Point d'étape sur le projet d'établissement
- 6 Point d'étape sur les travaux en cours

III - Affaires financières

- 7 Décisions budgétaires modificatives
- 8 Admissions en non valeurs
- 9 Présentation du compte financier 2019
- 10 Contrats et conventions

IV-Questions diverses

<u>Présidente</u> : Mme G.RENON

Secrétaire de Séance : Mme C. BOULMER

La présidente, G.RENON

La secrétaire, C.BOULMER

Membres présents au Conseil d'Administration : Mesdames et Messieurs RENON, ANIZIFLOC'H, FOURRIER, PRIOUR, LECLERC M-C, BOULMER, L'HOTELLIER, PELLERIN B., DUCLOYER, KILIC

Membres Excusés: Mesdames et Messieurs BAUVAIS, PELLERIN I., DUFFAUD, OGER, CHAILLY, COLLEU, GUERIN, CHACUN

Membres absents: Messieurs BERROCHE, BOURCIER, MANOUN, GITRAS-SIOUL

Invitée: Madame CANEROT (agent comptable)

Le quorum étant atteint, la Présidente du Conseil d'Administration ouvre la séance à 18h09

I - Ouverture de séance

I-1- Adoption de l'ordre du jour

Madame RENON demande l'ajout d'un point sur le kit de fournitures scolaires proposé aux collégiens et propose de passer les affaires financières avant la vie de l'établissement.

Il n'y a pas de questions diverses

Ordre du jour modifié adopté à l'unanimité (10 votants).

I-2- Adoption du procès-verbal du CA du 6 février 2020 (séance N°3)

Après lecture, le PV est adopté à l'unanimité (10 votants).

I-3- Adoption du procès-verbal du CA exceptionnel du 14 mai 2020 (séance N°4)

Après lecture, le PV est adopté à l'unanimité (10 votants).

II-Affaires financières

II-4- Présentation du compte financier 2019

Clôture des comptes au 31 décembre 2019. Présentation du compte rendu de gestion 2019 par Madame Renon (voir rapport de l'ordonnatrice).

Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

Analyse du compte financier 2019 par Madame Canerot, agent comptable (voir rapport de l'agent comptable).

Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

Il est proposé d'affecter le résultat (-5201.43€) aux réserves de l'établissement.

Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

II-5- Décisions budgétaires modificatives

Prélèvement sur le service général pour financer les 20% restant à la charge de l'ÉRÉA lors d'achats matériels (voir rapport de Madame Anizi, gestionnaire).

Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

II-6- Contrats et conventions

- Modification de la convention d'accueil des sportifs du collège Les Chalais Avenant proposé pour les horaires et pour non versement FARPI (voir document annexe) Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).
- Convention pour Marché de commandes (voir document annexe)
- Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).
- Quatre nouveaux établissements vont pouvoir adhérer au groupement de marché.

Le conseil d'administration vote pour l'autorisation de principe à l'unanimité (10 voix).

- Convention TIPI pour paiement à la facturation en lignepour les familles (voir document annexe).

Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

- Convention partenariat avec l'association Deconstruire Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

II-7- Admissions en non valeurs

Admission en non valeur d'une créance alimentaire non recouvrée de 31.95€ (voir document de Madame Anizi).

Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

Vote du tarif du kit de fournitures scolaires proposé aux collégiens avec participation de la famille : 20€. Ce service sera proposé aux familles mais ne sera pas obligatoire.

Le conseil d'administration vote pour à l'unanimité (10 voix).

III- Vie de l'établissement

III-8- Calendrier 2020-2021

Présentation du calendrier 2020-2021.

Il existe encore une incertitude sur la façon dont vont se dérouler les CCF.

La préparation du Chef d'œuvre a pris du retard et ne pourra peut-être pas être évalué en janvier 21. Les stages de 4^{ème} et 3^{ème} ainsi que les périodes PMFP sont programmés.

III-9 Point d'étape sur le projet d'établissement

Présentation du projet d'établissement (voir document annexe).

Le projet d'établissement est la base de demande de subventions et sera voté au prochain CA.

III-10- Point d'étape sur les travaux en cours

Présentation par Madame Anizi des travaux :

- Entamés : portillon et locaux de stockage ;
- En phase d'étude : section pressing et vestiaires des agents (les travaux auront lieu du 8 juillet au 28 août 2020)
- Suite à une visite, travaux sur les équipements de sécurité à effectuer (l'alarme anti-intrusion doit être séparée du système incendie) ;
- Demande de travaux robinetterie internat ;
- Projet de couper les murs qui entourent le préau :
- Demande d'ouverture d'une porte dans l'atelier maintenance.

En l'absence de guestions diverses, l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20h28.